

## Examens en vue de l'obtention du diplôme de 12<sup>e</sup> année

### Points saillants à l'intention des élèves, des parents ou des tuteurs

#### Qu'est-ce que les examens en vue de l'obtention du diplôme?

Les examens en vue de l'obtention du diplôme sont administrés aux élèves de 12<sup>e</sup> année dans des cours choisis. Ils ont trois objectifs principaux :

- certifier le niveau de rendement individuel des élèves dans des cours de 12<sup>e</sup> année choisis;
- assurer le maintien des normes de rendement à l'échelle de la province;
- communiquer les résultats individuels et collectifs.

#### Quand les élèves passent-ils les examens en vue de l'obtention du diplôme?

Les examens en vue de l'obtention du diplôme de 12<sup>e</sup> année sont administrés chaque année en janvier, en avril, en juin, en août et en novembre selon le calendrier affiché dans le *General Information Bulletin* à <https://education.alberta.ca/diploma-exam-administration/general-information-bulletin>.

#### Existe-t-il des modèles de questions avec lesquels les élèves peuvent s'exercer avant de passer les examens en vue de l'obtention du diplôme?

Oui. Les élèves peuvent s'exercer avec les questions rendues publiques des examens en vue de l'obtention du diplôme, qui se trouvent à <https://questaplus.alberta.ca/PracticeMain.html>.

#### Comment les résultats obtenus aux examens en vue de l'obtention du diplôme seront-ils communiqués aux élèves?

Environ 3 semaines après l'administration des examens en vue de l'obtention du diplôme, les résultats des élèves sont disponibles à <https://mypass.alberta.ca>. Pour obtenir de l'aide concernant myPass, contacter le Client Services Help Desk en appelant le 780-427-5318 (sans frais en Alberta en composant le 310-0000).

#### Comment obtenir plus d'information?

Vous trouverez de l'information détaillée et des ressources concernant les examens en vue de l'obtention du diplôme à <http://education.alberta.ca>.

Les renseignements personnels recueillis dans le cadre du programme d'examens en vue de l'obtention du diplôme le sont conformément à l'alinéa 33(c) de la **Freedom of Information and Protection of Privacy Act** (RSA 2000, C. F-25). Ces renseignements serviront à administrer le programme d'examens en vue de l'obtention du diplôme et à appuyer l'évaluation et la mesure des programmes et des politiques.

Si vous avez des questions concernant le programme ainsi que la collecte, l'utilisation et la communication des renseignements personnels, vous pouvez les adresser à Deanna Shostak, Director, Diploma Examination Program, Student Learning Standards, Alberta Education, 6th Floor, 10044-108 Street, 44 Capital Boulevard, Edmonton, AB T5J 5E6 à [Deanna.Shostak@gov.ab.ca](mailto:Deanna.Shostak@gov.ab.ca) ou appeler le 780-422-5160 (sans frais en Alberta en composant le 310-0000).